

**AVIS D'IMPÔT 2019****IMPÔT SUR LES REVENUS**

de l'année 2018

*La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche*

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
impots.gouv.fr/verifavis.

M CABALLO PHILIPPE  
OU MME CABALLO LAURENCE  
15 RUE MARCELLIN BERTHELOT  
91330 YERRES

91059

**Vos références****Pour accéder à votre espace particulier****Numéro fiscal :**

Déclarant 1 (C) : 13 76 070 275 419

Déclarant 2 (C) : 21 07 506 490 432

**N° d'accès en ligne :** voir votre déclaration**Revenu fiscal de référence :** 64 982

Référence de l'avis : 19 91 A492097 58

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

15 RUE MARCELLIN BERTHELOT

91330 YERRES

Numéro FIP : 910 77 36 0682096789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

**Votre situation****MONTANT DE VOTRE IMPÔT**

0 €

**Montant restitué**

619,00 €

Vous serez remboursé (e) prochainement par virement sur le compte :

FR50 3000 2014 5500 0000 6046 G27

CL YERRES

Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée.**

**Vous conservez le bénéfice de vos réductions et crédits d'impôts.**

**Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.**

**Vos démarches**

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 \*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS YERRES - S.A.I.D. 2EME SECTEUR  
2 RUE DU STADE - 91335 YERRES CEDEX  
Tél : 01 69 49 70 22

\* (Service gratuit + coût de l'appel)

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.*

*Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

**AVIS D'IMPÔT 2019****Impôt sur les revenus de l'année 2018**

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M									2.0

**COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS** (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR50 3000 2014 5500 0000 6046 G27 CL YERRES

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	39111	32524		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3911	- 3252		
Salaires, pensions, rentes nets.....	35200	29272		64472
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>64472</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>64472</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				7746
Impôt avant réductions d'impôt.....				7746
REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup>	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons aux oeuvres.....	1391	1391	918	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>- 918</b>
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>				<b>6828</b>
Reprise de l'avance perçue sur réductions et crédits d'impôt.....				+ 1109
<b>Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt....</b>				<b>7937</b>
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu	
Emploi salarié à domicile.....	1619	1619	1619	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 810
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		7746	7746	- 7746
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....				- 619
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....				619
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				<b>64982</b>
Informations indiquées pour mémoire				
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires.....				510
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

>>> Suite de votre avis

**PRELEVEMENT A LA SOURCE**

---

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401